

Les petits cailloux

ECOLE SAINTE MATHILDE - EVRY - N° 4 - NOVEMBRE 2011

Les directeurs des établissements catholiques du diocèse d'Evry, réunis à l'école Sainte Mathilde

A l'initiative de la Direction Diocésaine, les directeurs des établissements catholiques se sont retrouvés à l'école Sainte Mathilde, mercredi 16 novembre, en présence de notre évêque Monseigneur Michel DUBOST. A cette occasion, Gérald OMNES, adjoint au directeur diocésain pour la Pastorale et le second degré revient sur quelques enjeux pour l'Enseignement catholique.

Les établissements catholiques du diocèse d'Evry sont des établissements scolaires sous contrat d'association avec l'Etat.

Ouverts à tous, de par la loi Debré, ils le sont aussi et surtout par fidélité à l'Evangile.

Cette ouverture est, pour nous, vécue comme une richesse et une promesse de découverte et de dialogue avec une société multiculturelle et multiculturelle.

C'est un de nos grands défis de travailler à cette ouverture et cet accueil de tous, tout en étant très clair sur notre projet pastoral qui est de proposer au nom de notre foi, des lieux de partage, d'échange, de prière et d'approfondissement de la foi chrétienne.

Dans l'Essonne, les établissements qui dépendent de la Direction Diocésaine se sont mis en réseau, travaillant en-

semble sur des problématiques communes : frais de scolarité pour les familles, passage CM2/6ème quel que soit l'établissement catholique, accueil de la différence et du handicap, etc....

Nous voulons être une grande famille diocésaine où chacun se sent accueilli, accompagné et respecté. Il en va de nos convictions profondes, de notre foi et de notre avenir !



▲ De gauche à droite, M. Jacky-Dumont, directeur diocésain, Mgr Michel Dubost, évêque du diocèse d'Evry et M. Gérald Omnes, animent la rencontre...

▲ Une partie de l'assemblée, constituée des responsables des Etablissements.
◀ Danièle Les-trade, ancienne directrice de l'école Ste Mathilde, avec Catherine Gsell, actuelle directrice de l'école.



Un conseil d'enfants, créé à l'école...

Lire p.3

Un projet de rénovation de l'école à l'étude

Lire p. 2



Un projet de rénovation des locaux de l'école à l'étude !

Le Conseil d'administration de l'OGEC envisage de lancer des travaux de rénovation de l'école. Une première information sur ce projet vous est présentée ci-dessous.

L'école occupe des locaux qui appartiennent de fait au diocèse de l'Essonne par le biais d'une société chargée de leur mise en valeur au profit d'un bon accueil des activités d'enseignement.

D'IMPORTANTES TRAVAUX ONT DÉJÀ ÉTÉ RÉALISÉS

C'est ainsi que durant la période 1990-2000 cette société a réalisé d'importants travaux dans l'ensemble situé à proximité de l'entrée, et qui abrite les classes de CP/CE1, la

salle polyvalente et la cantine.

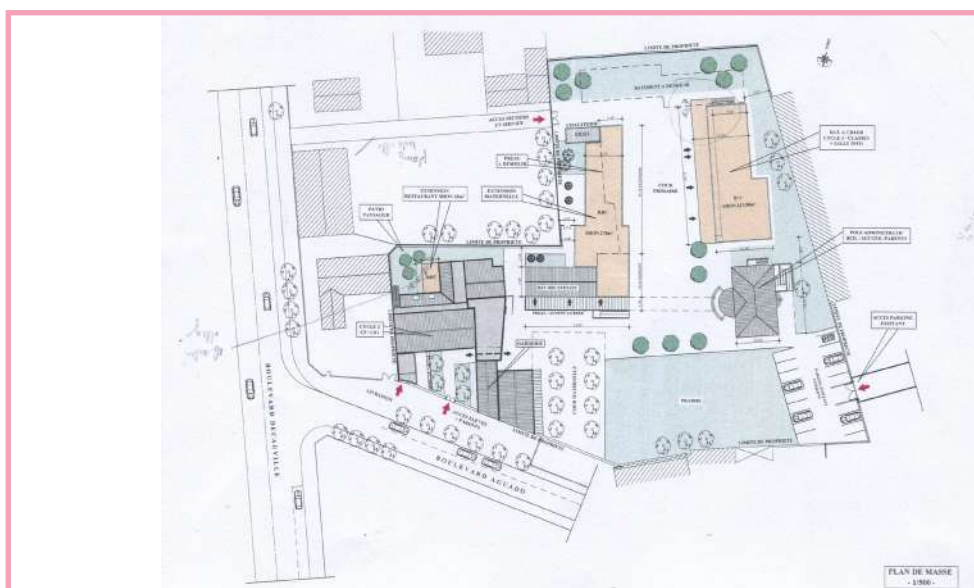
A cet effet, elle a souscrit des emprunts dont le remboursement était couvert par les loyers versés par l'OGEC, emprunts qui viennent aujourd'hui à terme. La société peut donc envisager d'en souscrire de nouveaux du même ordre de grandeur pour poursuivre l'amélioration des locaux.

Les principaux handicaps dont souffre aujourd'hui l'école tiennent à la petitesse (ou au manque) de certaines classes et de locaux communs (cantine, bibliothèque, salle

informatique, administration...) et au mauvais état de certains équipements (cour de récréation, chauffage et assainissement).

QUEL PROJET ?

Pour voir comment remédier à ces handicaps une étude a été confiée à l'architecte P. Tommy Martin dont le travail a été suivi par la direction de l'école, les enseignants, le personnel des services et les responsables du diocèse. Son projet prévoit, à effectif global constant, la reconstruction des classes préfabriquées ; le regroupement de l'ensemble maternelles en gagnant sur le préau ; l'affectation de Brimboration aux activités communes et d'administration ; une rénovation légère des locaux proches de l'entrée avec extension de la cantine et création d'une entrée plus confortable ; enfin la remise en état des équipements. Ce projet est conçu pour être réalisable par tranches à la fois pour ne pas trop perturber la vie de l'école et pour tenir compte des moyens financiers de la société. Il vient de faire l'objet d'une demande de permis de construire.



UNE PREMIERE TRANCHE EST PREVUE

Les moyens mobilisables permettent d'envisager aujourd'hui les travaux d'une première tranche comprenant la reconstruction des classes préfabriquées, tout ou une partie de la rénovation de l'ensemble proche de l'entrée, si possible le réaménagement de Brimboration et parallèlement la remise en état des équipements.

Le reste, c'est-à-dire pour l'essentiel, l'ensemble des maternelles sera réalisé plus tard dès que des moyens financiers nouveaux pourront être dégagés.

Avant de lancer les travaux, il reste deux étapes à franchir : l'obtention du permis de construire et l'obtention d'un emprunt auprès des banques qui pourraient intervenir d'ici l'été 2012. Après quoi il faut envisager une durée de chantier de l'ordre de deux années.

MATINÉE ATHLÉTIQUE EN CE¹

Le vendredi 21 octobre, les élèves des classes de CE1 ont participé à une rencontre athlétique. Par équipes, ils ont pu montrer leurs performances en : saut en longueur, saut de haies, lancer de poids, course de relais et endurance.

Une matinée sportive très agréable et bien appréciée de tous!



DEUX ÉTAPES RESTENT À FRANCHIR

L'OGEC se propose d'organiser une réunion d'information des parents sur l'avancement du dossier au printemps prochain dès lors que les divers éléments du dossier seront plus assurés.

C'est nouveau cette année :

Un conseil d'enfants à l'école Sainte Mathilde

Un « Conseil d'enfants » dans une école permet de créer un lien entre les enfants et la structure dans laquelle ils évoluent. C'est un moment privilégié durant lequel ils deviennent acteurs au sein de leur école, en faisant des propositions constructives lors d'un temps qui leur est réservé.

Mieux vivre ensemble, participer à la vie de l'école, faire des propositions pour améliorer les moments passés en commun : ce sont les objectifs principaux de ce Conseil qui vise aussi à préparer les enfants à devenir les citoyens de demain.

Voilà ce qu'avaient en tête les enseignantes lorsqu'elles ont décidé de mettre en place un Conseil d'enfants.

Les choses se sont faites dans les règles :

- Des candidats(es) avec date limite de dépôt des candidatures et affiches,
- Un jour d'élection commun à toute l'école, le vendredi 30 septembre.

Le Conseil est constitué par :

- 2 délégués élus pour l'année dans chaque classe du CP au CM2,
- la directrice : Madame Gsell,
- 2 enseignantes, à tour de rôle,
- un adulte non enseignant de l'école.

Le rôle des enfants est multiple dans ce projet : ce sont d'abord eux qui, au sein de leur classe, réfléchissent à des questions, problèmes.... qui vont venir alimenter l'ordre du jour du prochain Conseil. Ce sont ensuite eux, par l'intermédiaire de leurs délégués, qui présentent le projet de leur classe et

en discutent avec les autres enfants et avec les adultes lors du Conseil. Ce sont ces mêmes enfants qui mettent en place et font respecter les décisions prises lors du Conseil et en informent leurs camarades.

Le premier Conseil a eu lieu le vendredi 14 octobre :

- Sérieux de tous les enfants présents,
- Sérieux dans la préparation des propositions qu'ils devaient présenter,
- Sérieux au moment du vote,
- Qualité de l'écoute,
- Respect des uns et des autres dans la prise de parole ou dans la manière de dire qu'ils n'étaient pas d'accord.

Il s'agit bien d'un lieu d'apprentissage démocratique.

Tout au long du premier Conseil, les élèves nous ont montré :

- Qu'ils savaient écouter et argumenter,
- Qu'ils étaient capables de restituer les idées d'un groupe (la classe dont ils sont délégués),
- Qu'ils savaient se faire l'avocat d'une cause et parler au nom des autres et non en leur nom propre,
- Qu'ils avaient compris la valeur accordée à leur parole.

M.F. Furelaud – C Pounendala



L'automne au coin du bois joue de l'harmonica !

Au CPA, nous avons observé l'arrivée de l'automne.

Plusieurs élèves ont rapporté fruits et feuilles d'automne.

Nous avons essayé de retenir le nom

des fruits, le nom des arbres.

Nous avons goûté des figues, des noix, des noisettes, du raisin.

Puis, comme le peintre italien ARCHIMBOLDO, nous avons imaginé des visages en utilisant tout ce que nous avons récolté ensemble.

Et pour finir nous avons appris une poésie :

L'automne au coin du bois
joue de l'harmonica.

Quelle joie chez les feuilles
Elles valsent au bras du vent
Qui les emporte !

On dit qu'elles sont mortes
Mais personne n'y croit.

L'automne au coin du bois
joue de l'harmonica.



Le livret personnel de compétences

L'éducation nationale a mis en place un nouveau livret de compétences qui s'articule autour de trois niveaux, dénommés paliers. Le palier 1 atteste des compétences acquises jusqu'en fin de CE1, le palier 2 identifie les compétences acquises jusqu'en fin de CM2 et le palier 3 pour les élèves du collège qui atteste des compétences acquises en fin de troisième.

Les enfants du cycle III doivent valider l'«APS», apprendre à porter secours. L'objectif est que les enfants connaissent les gestes de base des premiers secours, qui figurent dans le livret. Dans ce cadre, nous avons fait venir des formateurs, le vendredi 21 octobre afin que les élèves de CM2 valident l'APS.

Dans ce même livret, figure le «B2i», ce qui signifie : «brevet informatique et internet». L'école s'est équipée l'an passé de 15 Macintosh portables afin de préparer les élèves à valider le «B2i». Tout au long de l'année les élèves du cycle III vont participer à des ateliers informatiques pour acquérir les compétences requises pour valider le «B2i» en fin de CM2.



Séance Premiers secours en CM2



Séance d'informatique

Dernières nouvelles...

► Naissance...



H a n a é DONNET est née le 2 novembre 2011.

Félicitations à sa maman Céline, la maîtresse de CPb, à son papa et à sa grande sœur Juliette.

► Changements

L'école accueille cette année, trois nouvelles enseignantes. Bienvenue à elles !



Mélanie ESTRADE remplace Céline pendant son congé de maternité. Elle connaît bien Ste Mathilde ; elle y a effectué un remplacement en juin.



Isabelle PENVERN assure l'ASH les mardis et vendredis. Les lundis et jeudis, elle enseigne à l'école Notre Dame de Draveil.



Guilaine GUILLEMIN nous a rejoint pour enseigner en CM1.

► Catéchèse

Sœur Victoria a organisé des groupes pour les 55 enfants inscrits à la catéchèse cette année. Des personnes volontaires, parents, grands-parents, amis, animent ces 9 groupes les mardis, jeudis et vendredis de 16h45 à 17h45. S'il y a d'autres volontaires qui désirent se joindre aux animateurs, qu'ils n'hésitent pas à se faire connaître !

Dates à retenir...

- Samedi 10 décembre : Célébrations de Noël et marché de Noël
- Mardi 13 décembre : Procession aux flambeaux à 18h30
- Vendredi 16 décembre après la classe, vacances de Noël
- Mardi 3 janvier 2012, rentrée des vacances de Noël

A . P . E . L

OPERATION SAPINS DE NOËL !

Les fêtes de Noël approchent à grands pas.

L'APEL vous offre la possibilité de commander votre traditionnel sapin de Noël et de le retirer à l'école le jour du marché de Noël (le Samedi 10 Décembre).

Les bénéfices de cette vente permettront le financement de projets scolaires pour nos enfants (table de ping pong, bancs, paniers de baskets, cabanes en bois...).



La démarche est simple !

Remplissez le bon de commande que vous trouverez sur la circulaire déjà distribuée et remettez-le ensuite à l'enseignante de votre enfant, à Mme GSELL, ou dans la boîte aux lettres de l'APEL.

Attention, dernières commandes le vendredi 2 Décembre.

En espérant que vous serez nombreux à en profiter et à trouver votre bonheur.

Toute l'équipe de l'APEL